

l'Orateur, vendredi dernier, l'honorable député de Cap-Breton-Nord et Victoria m'a demandé si j'avais reçu des protestations à propos de ce qu'il a appelé des mises à pied faites au hasard dans le parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton. Je tiens à lui dire que je n'ai reçu aucune protestation tout simplement parce qu'il n'y a pas eu de mises à pied faites au hasard. La question découle probablement du fait que le 30 avril notre ministère a terminé pour le compte du ministère des Transports des travaux qui occupaient 25 hommes.

RUMEUR DE MISES À PIED À LA BASE NAVALE
DE POINT EDWARD

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense): Monsieur l'Orateur, vendredi, le député de Cap-Breton-Sud m'a posé, au sujet de mises à pied d'employés civils de la base navale de Point Edward, à Sydney, une question que j'ai considérée comme un préavis.

On m'apprend qu'une réduction des travaux de remise en état a exigé le congédiement, à compter du 3 mai 1963, de neuf manœuvres affectés occasionnellement à la réparation de navires. Une liste de congédiement a été dressée conformément au régime de cotes appliqué au ministère et qui se fonde sur l'ancienneté, l'efficacité et la préférence accordée aux anciens combattants.

On examine la possibilité de rembaucher les personnes en cause dans d'autres services de l'État, de la défense ou autres, de la région.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Étant donné ce qu'il vient de répondre, je saurais maintenant gré au ministre d'indiquer à quels autres endroits de la région, selon lui, ces employés pourraient être embauchés de nouveau?

L'hon. M. Cardin: A ce qu'on me dit, d'autres services de la région pourraient leur donner du travail.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN
COMITÉ QUI SERAIT CHARGÉ D'ÉTUДИER LA COM-
MERCIALISATION DES DROGUES ET LA CONTA-
MINATION DES ALIMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): J'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale et du Bien-être social. C'est un plaisir pour moi que de poser des questions à une dame. Le ministre a-t-il l'intention de proposer, au cours de la session actuelle, l'établissement d'un comité spécial,

[M. Laing.]

qui serait chargé d'étudier les questions suivantes et d'en faire rapport: a) la loi et les usages relatifs à la surveillance de la présentation, de la commercialisation et de l'usage des drogues; et b) les risques qu'engendrerait la contamination des aliments par suite de l'usage de produits chimiques employés dans la lutte préventive contre les mauvaises herbes, les insectes et autres parasites?

L'hon. Judy LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Il m'est toujours infiniment agréable de répondre à une question posée par un gentilhomme, surtout quand il s'agit d'un honorable député. Je désire annoncer à la Chambre que le gouvernement étudie la chose et qu'il a l'intention de proposer à la Chambre qu'on établisse un comité chargé de cette étude relativement au secteur mentionné par mon honorable ami.

LES PÊCHERIES

LE PACIFIQUE NORD—APPLICATION DES RECOM-
MANDATIONS DE LA COMMISSION
INTERNATIONALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): J'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries. Vendredi dernier, je crois, le gouvernement a déclaré qu'il avait décidé d'accepter les recommandations formulées par la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord. Je n'ai trouvé aucun décret du conseil. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre par quel moyen le gouvernement entend donner suite à sa décision?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Pour répondre au député je voudrais l'informer, et informer en même temps la Chambre, que la question relève du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

(Plus tard)

M. Douglas: J'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que le ministre des Pêcheries a déclaré que le gouvernement avait décidé de donner suite aux recommandations de la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord, quelles mesures le gouvernement entend-il prendre à cette fin? Le gouvernement a-t-il l'intention de nous présenter un projet de loi pour modifier le traité ou entend-il régler l'affaire par décret du conseil?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Comme mon honorable ami le sait, à la suite de la communication faite la semaine dernière, on est en train de